

APERÇU

- **EZA lors de la Conférence internationale du Travail à Genève, l'OIT est centenaire**



Le Président d'EZA, Luc Van den Brande, s'adresse à la séance plénière ; Convention internationale concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail. *Page 2*

- La Commissaire de l'UE Marianne Thyssen s'exprime sur les réalisations de la Commission Juncker : les questions sociales sous la loupe *Page 2*

- L'eurodéputé belge Claude Rolin témoigne personnellement de son mandat au Parlement européen *Page 3*

- **Nouveau dans le réseau EZA**



Le membre belge d'EZA, le Centre Européen du Travail (CET) Namur, se présente *Page 5*

EDITORIAL



Chères lectrices, chers lecteurs,

J'ai terminé mon dernier éditorial, ici en avril, avec l'espoir que l'UE – face au spectacle du Brexit au Royaume-Uni, indigne de la démocratie, et à des jeunes qui rappellent aux politiques leur responsabilité de protéger le climat – s'avèrerait « adulte » lors des élections européennes et, donc, durable.

L'Europe a voté.

Un résultat encourageant de l'élection est certainement la hausse du taux de participation qui, dans certains pays, a atteint des sommets inédits depuis longtemps - même si un électeur sur deux n'a toujours pas fait usage de son droit de vote. Ce résultat témoigne d'un regain d'intérêt des citoyen(ne)s européen(ne)s pour l'UE et de la conviction que par leur vote, ils peuvent assurer qu'une différence se creuse au niveau national ou transnational.

Les partis populaires réunis au sein du PPE et de l'Alliance progressiste des S&D ont clairement perdu, les libéraux et les verts ont manifestement gagné, les partis populistes de droite et eurosceptiques n'ont pas décroché les succès craints. Que signifie ce résultat pour les travailleurs et les travailleuses ?

Compte tenu des nouvelles structures de pouvoir au Parlement européen, il y a pour la première fois une sorte de

« pourparlers de coalition » officieux entre le PPE, les S&D, les Libéraux et les Verts. Il faut espérer que les Libéraux ne comprennent pas leur « Europe du renouveau » au sens néolibéral, car il ne s'agirait pas d'un renouveau mais d'une régression vers la vieille Europe, celle de Barroso. Les Verts devront prouver qu'ils ne se contentent pas de donner à leurs électeurs – dont environ un tiers ont moins de 30 ans - les mesures de protection du climat dont ils ont un besoin urgent, mais également de nouveaux emplois car ils seront nombreux à être sacrifiés au processus de transformation.

Quant au soupir de soulagement que peut procurer le nombre de sièges des populistes de droite limité à un niveau prétendument « acceptable », nous ne devrions pas trop abaisser le seuil de référence. Même si Salvini, Le Pen & Co. ont récolté moins de voix qu'ils ne l'espéraient, leur pensée a essaimé dans toute la société depuis bien longtemps, elle est copiée par les partis centristes, voire façonnée en politique concrète par des engagements gouvernementaux. L'instrumentalisation du volet social est souvent monnaie courante. Il faut s'y attaquer vigoureusement ! Les groupes politiques pro-européens du PE doivent peser de tout leur poids dans la mise en œuvre d'un agenda éco-social : pour mettre en œuvre le Socle européen des droits sociaux, créer un salaire minimum, une taxe européenne sur les transactions financières, façonner le marché du travail numérique, parvenir à un accord contraignant sur la neutralité climatique au plus tard en 2050, pour n'en citer que quelques-uns... ainsi, avec un tel agenda, l'UE s'avèrerait durable.

*Sigrid Schraml,
Secrétaire générale*

Le centenaire de l'OIT – EZA lors de la Conférence internationale du Travail à Genève

C'est tout l'avenir du travail qui se joue ces jours-ci », a déclaré le Président d'EZA, Luc Van den Brande, dans le discours qu'il a prononcé lors de la séance plénière de la Conférence internationale du Travail (CIT) organisée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Genève.

À l'occasion de la célébration de son centenaire cette année, il a félicité l'OIT.

Pour la première fois depuis 2011, la CIT a voté une convention internationale dont la finalité est d'éliminer la violence et le harcèlement dans le monde du travail et d'assurer aux travailleurs concernés une meilleure protection mondiale contre de telles agressions.

La conférence anniversaire s'est aussi penchée sur le rapport de la Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail. Ce document innovant a été présenté en début d'année. Il décrit comment un avenir meilleur est possible en ces temps de changements profonds et rapides du monde du travail.

Au cours de la CIT, une déclaration en ce sens a été discutée et adoptée. Elle affirme l'importance du mandat de l'OIT dans



Le Président d'EZA, Luc Van den Brande, s'adresse à la séance plénière de la Conférence internationale du Travail, le 17 juin 2019

un monde du travail en mutation, elle adresse au monde une déclaration d'intention forte et se dote d'une feuille de route pour l'action de l'OIT elle-même.

S'adressant à la CIT, Luc Van den Brande a déclaré : « Pour l'EZA, l'OIT est d'une grande importance, avant tout parce que

les employeurs, les gouvernements et les travailleurs établissent ensemble la législation internationale et en contrôlent le respect. Le centenaire de l'OIT devrait tous nous insuffler courage, énergie et espoir [pour œuvrer pour un avenir meilleur] ».

Norbert Klein ■

Les questions sociales au centre du débat : la Commissaire européenne Marianne Thyssen parle des acquis de la Commission Juncker

Lorsque j'ai entamé ce mandat en 2014, la Commission Juncker avait alors une occasion et une obligation sans précédent de faire face de toute urgence aux problèmes et aux préoccupations des citoyen(ne)s européen(ne)s après la crise financière et économique. La construction d'une Union plus inclusive et plus juste a été d'emblée une priorité. Et nous avons réussi à agir rapidement et efficacement sur de multiples fronts.

La croissance et l'emploi sont de retour. L'emploi n'a jamais atteint de tels sommets, plus de 241 millions d'Européens occupent un emploi. Le chômage a véritablement chuté, notamment, celui des jeunes chômeurs dont le nombre a diminué

significativement. Plus de 13 millions d'emplois ont été créés depuis le début du mandat de cette Commission. La pauvreté et l'exclusion sociale reculent. En regard du point de départ en 2014, les améliorations sont remarquables.

Un succès clé qui me tient à cœur est le Socle européen des droits sociaux. C'est la toile de fond de toutes nos initiatives dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales. Il énonce 20 droits et principes qui traitent de trois questions principales : 1) l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie ; 2) des conditions de travail équitables ainsi que 3) la protection et l'inclusion sociales. Il

contribue ainsi à relever les défis sociaux du XXIe siècle tout en préparant les gens à l'avenir du travail. Les partenaires sociaux ont été étroitement associés à cette réussite et y participent. Ces principes se sont mués en politiques et ces droits en réalités.

Toutes les institutions européennes - Conseil, Parlement et Commission - se sont engagées en faveur du Socle lors du sommet social de Göteborg. Aujourd'hui, tous le mettent en œuvre avec les compétences disponibles. La Commission prêche par l'exemple. Ont été édictées de nouvelles règles sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée pour aider les hommes et les femmes à partager, en

toute égalité, les responsabilités familiales ; de nouvelles règles protègent les travailleurs précaires, notamment dans la nouvelle économie ; une recommandation vise à donner à tous les travailleurs et travailleuses et indépendant(e)s l'accès à la protection sociale en échange de cotisations ; une législation modernisée sur la santé et la sécurité au travail a été établie, y compris des limites d'exposition claires aux produits chimiques cancérigènes sur le lieu de travail. Nous avons soutenu nos jeunes à la recherche d'un emploi avec la Garantie pour la jeunesse. Nous avons investi dans la main-d'œuvre pour assurer les bonnes compétences grâce à notre nouvelle stratégie des compétences pour l'Europe. L'égalité de rémunération pour un travail égal au même endroit deviendra une réalité dans toute l'Europe, avec la révision réussie des règles relatives aux travailleurs détachés. Et l'Autorité européenne du travail, qui sera mise en place au cours de la seconde moitié de l'année 2019, aidera les États membres à faire respecter les règles.

Cela ne veut pas dire que notre travail est terminé. Nous continuerons à faire face à



des défis majeurs à l'avenir. La transformation numérique du marché du travail, les nouvelles méthodes de travail, l'évolution démographique, les migrations et la transition vers une économie verte sont des évolutions importantes que nous devons accompagner et auxquelles les

gens doivent se préparer. Nous ne devons pas nous contenter de subir le changement, nous devons le prendre en charge, transformer les défis en opportunités et en réalisations afin que personne ne soit laissé pour compte. Pour être résilients et assurer la cohésion sociale au sein de nos sociétés, nous devons continuer à œuvrer en faveur d'une convergence sociale à la hausse, ambitieuse, dans toute l'Europe et améliorer les conditions de travail et de vie dans toute l'UE.

Nous avons remis le social au cœur de l'Europe. Au cours des cinq dernières années, nous avons réalisé des progrès remarquables et nous avons tenu nos engagements. Toutes ces évolutions sont encourageantes. Nous pouvons continuer à nous appuyer sur les résultats de cette Commission Juncker pour poursuivre la construction amorcée et soutenir une vision à long terme d'une Europe inclusive, équitable et sociale.

Marianne Thyssen ■

Un syndicaliste au Parlement européen : l'eurodéputé belge Claude Rolin tire un bilan personnel

Au bout de quarante années de militantisme syndical, j'ai décidé d'être candidat au Parlement européen. C'était en 2014. Le choix pouvait paraître radical, mais aujourd'hui, au terme de cet unique mandat, j'ai le sentiment d'avoir été avant tout un syndicaliste agissant en politique européenne. Une législature durant laquelle les avancées sociales se sont faites tantôt de petits pas, tantôt à grandes enjambées mais les citoyens européens restent dans l'attente d'un bond de géant. Coup d'oeil dans le rétro avant de reprendre la route pour semer ça et là les graines du même combat.

L'Europe de demain sera sociale ou ne sera pas. « *Demander à un homme de voter et puis l'écraser sous le poids trop lourd des inégalités, c'est se moquer de lui* » disait avec justesse Marc Sangnier (1873-1950), promoteur du catholicisme social et fondateur des Auberges de jeunesse.

Année après année, la dimension européenne de l'action syndicale s'est amplifiée et m'est apparue comme essentielle.

En tant que Secrétaire général de la Confédération des Syndicats Chrétiens en Belgique (CSC), j'ai pu m'investir au sein du Comité Economique et Social Européen (CESE) et de la Confédération Européenne des Syndicats (CES). C'est dans le prolongement de cet engagement européen que s'inscrit mon mandat de député du Parlement européen.

Cinq années passées entre Bruxelles et Strasbourg, en relation étroite avec les syndicalistes européens, et surtout cinq années d'actions concrètes pour faire progresser l'Europe sociale. Élu sur la liste du *Centre Démocrate Humaniste* en Belgique francophone - parti se revendiquant du legs historique du personnalisme chrétien - j'ai siégé au sein du Groupe du Parti populaire européen (PPE). Une place de combat pour un syndicaliste, mais aussi une position utile : entre les thèses conservatrices qui y sont majoritaires, il existe un réel espace pour celles et ceux qui veulent donner corps à l'idée d'une économie de marché socialement régulée et à la valeur fondamentale qu'est

la justice sociale. Ainsi, au sein du groupe, nous avons pu replacer l'axe social et le redéfinir dans le « Social paper » qui nous a servi de référence.

Dans la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, dont j'assume la vice-présidence, nous avons effectué un travail considérable grâce au soutien de toutes celles et ceux - tous groupes politiques confondus - qui partagent cette volonté de progrès.

La Commissaire européenne à l'Emploi et aux Affaires sociales, la belge Marianne Thyssen fut d'une grande aide pour faire progresser les enjeux sociaux au travers de multiples initiatives. Parmi celle-ci, j'épinglerai la révision de la directive protégeant les travailleurs exposés à des substances cancérigènes et mutagènes dont je fus le rapporteur pour le Parlement.

Le cancer est en effet la première cause de mortalité liée au travail au sein de l'Union européenne. Sept à douze européens meurent toutes les heures des suites d'un

cancer d'origine professionnelle. Face à ce constat dramatique, la Commission européenne a entrepris de réviser la directive encadrant les substances cancérigènes et mutagènes (CMD) qui datait de 2004. Objectif : réduire et, lorsque c'est possible, éliminer l'exposition des salariés à diverses substances nocives pendant, mais aussi après leur activité professionnelle, en fixant des valeurs limites.

Durant plus de deux ans, nous avons travaillé à l'élaboration et à l'adoption d'une révision ambitieuse. Celle-ci permettra d'éviter 100.000 décès dans les cinquante années à venir. Par le biais de cette directive, l'Europe qui protège n'est pas qu'une formule ; c'est une réalité. Comme rapporteur, j'ai tenu à défendre l'inclusion des émissions de gaz d'échappement de moteurs diesel dans le champ d'application du texte. A force de négociations, nous sommes parvenus à les ajouter et la législation prévoit désormais une valeur limite d'exposition professionnelle.

Mieux protéger la santé des travailleurs et renforcer leur sécurité sur le lieu de travail ; un credo pour le syndicaliste que je suis resté. Grâce à l'aboutissement de ce dossier, je referme derrière moi la porte du Parlement en osant dire sans rougir « mission accomplie ».

En 2014, lors de son élection comme président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker avait affiché une grande ambition : permettre à l'Union européenne de mériter un « Triple A social ». Il avait également pour mission de relancer le dialogue social européen. Si la Confédération européenne des syndicats reconnaît les avancées en la matière dans son rapport d'activités, elle déplore toutefois le manque de volonté des organisations patronales.

A mi-législature, l'exécutif européen avait surtout produits des avis. Mais de réelles avancées législatives sur le plan social ont été engrangées ces dernières années. Citons, entre autres, la directive consacrée à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et celle relative à la transparence et à la prévisibilité des conditions de travail. L'un des plus grands progrès est certainement la révision de la directive encadrant le détachement des travailleurs.



Claude Rolin

a été député européen et vice-Président de la Commission Emploi et Affaires sociales (EMPL).

Originaire de Bertrix, en province belge de Luxembourg, Claude Rolin est né le 26 mai 1957. Après avoir travaillé comme ouvrier forestier et manœuvre dans la construction, il effectue un graduat en Sciences sociales du Travail à l'ISCO (Institut Supérieur de Culture Ouvrière), ainsi qu'une licence en Politique économique et sociale à la FOPES (Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale, formation destinée aux adultes).

Proche du monde rural et agricole, Claude Rolin s'engage dans la Jeunesse Rurale Chrétienne en Province de Luxembourg. À l'âge de 29 ans, il devient permanent, responsable de l'arrondissement de Neufchâteau et des Jeunes de la Confédération des Syndicats chrétiens (CSC), en province de Luxembourg. Dix ans plus tard, il est nommé Secrétaire fédéral de la CSC de la province de Luxembourg et devient membre du Bureau national de la CSC. En 1997, il devient Président du Comité régional wallon de la CSC. En 2006, Claude Rolin est nommé Secrétaire général de la CSC.

Dans le cadre de cette fonction, il occupe plusieurs mandats dont : vice-Président du Conseil Central de l'Économie, membre du Comité directeur de la Confédération Européenne des Syndicats, conseiller au Comité Économique et Social Européen et membre du Bureau de la Commission des Mutations Industrielles.

En février 2014, Claude Rolin s'engage en politique et mène la liste européenne. Ce mandat de député européen (2014-2019) sera la première et unique expérience de Claude Rolin en politique. Il souhaite à présent se consacrer aux enjeux sociaux européens qui lui tiennent à cœur, en mettant notant son expérience à profit dans le cadre de l'éducation permanente.

Le point culminant de l'Europe sociale dans la législature qui s'achève aura été la tenue du sommet social de Göteborg. Les chefs d'Etats et de gouvernements qui y étaient réunis se sont accordés sur l'établissement d'un Socle européen des droits sociaux. Un ensemble de mesures validées tant par le Conseil que par le Parlement et la Commission. Il semble qu'en Suède s'est alors ouvert une fenêtre d'opportunité pour la relance concrète de l'Europe sociale. Reste à l'exploiter durant la prochaine législature et surtout éviter qu'elle ne se referme.

Les députées et députés qui porteront la voix des citoyens pendant les cinq prochaines années doivent inscrire leur action dans le sens du progrès social et rester à l'écoute du monde du travail et de celles et ceux qui, comme les syndicalistes, connaissent les réalités de terrain. Pour ma part, je continuerai à défendre ces enjeux avec le syndicalisme chevillé au corps et l'esprit tourné vers l'avenir, car nous devons conclure un marché commun : celui de bâtir ensemble cette Europe sociale que chacun appelle de ses vœux.

Claude Rolin ■

Le réseau EZA compte un nouveau membre : Centre Européen du Travail (CET)

Le Centre Européen du Travail (CET), qui existe depuis 1983, est une association reconnue comme Centre d'Insertion Socio Professionnelle et comme agence de placement. Elle a pour mission la mise en place d'actions de formation et/ou d'accompagnement dont l'objectif est l'accès à l'emploi du plus grand nombre.

Afin de répondre aux différents enjeux de l'insertion socioprofessionnelle, l'association s'est structurée sur deux territoires, Namur et Thuin.

Son objet social, de soutien d'initiatives d'animation, d'éducation permanente et de formation d'insertion socioprofessionnelle se décline de manière concrète par l'organisation d'actions de formation et d'insertion à destination d'un public le plus souvent demandeur d'emploi et de milieux populaires.

Ces actions peuvent être :

- L'acquisition de comportements professionnels et de compétences techniques liés aux métiers des secteurs administratifs et du tourisme
- L'acquisition des compétences informatiques de base pour lutter contre la fracture numérique
- La réflexion sur son orientation professionnelle et la réalisation de son bilan de compétences
- L'accompagnement dans ses démarches d'insertion et de recherche emploi

Le CET accompagne et forme presque 300 demandeurs d'emploi par an !

Le public visé par la majorité de ces actions est surtout constitué de demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, cumulant une faible qualification, un chômage de longue durée et des difficultés sociales importantes. Différents freins de mobilité, de santé physique et mentale, administratifs, financiers, ... mais aussi un grand manque de confiance en soi empêchent une insertion durable pour ce public. Notre rôle est donc non seulement de les former, en leur enseignant les compétences techniques nécessaires à l'exercice de métiers accessibles pour leur niveau de qualification. Mais aussi de les accompagner dans la mise en place d'actions pour lever leurs freins à l'insertion et pour revaloriser leur parcours, afin de leur permettre d'accéder à une insertion durable et de qualité.

L'accent est mis sur le développement des compétences transversales, nécessaires à la vie professionnelle (exs : s'adapter à la culture de l'entreprise, organiser et planifier son travail, ...) mais aussi sociales et citoyennes, permettant à chacun de prendre une part active, critique et solidaire dans la société.

Engagé dans l'égalité professionnelle, nous gardons également une attention particulière à un public féminin majoritaire dans les chiffres du chômage et souvent lésé dans ses possibilités d'accès à un emploi.

En chiffres, le CET, en 2018, c'est :

- 283 demandeurs d'emploi formés ou accompagnés, dans des actions longues
- 11 projets différents pour demandeurs d'emploi
- 146 travailleurs formés ou accompagnés, dans des actions courtes, de formation continuée, de bilan de compétences et/ou de reclassement professionnel
- 13 formateurs salariés pour 10 ETP (Equivalent temps plein)
- 20 formateurs externes et professionnels de terrain

Marie Hermans ■

MENTIONS LÉGALES

Publication

EZA

Centre Européen pour les Travailleurs
Johannes-Albers-Allee 2

D-53639 Königswinter

Tél. +49 - 22 23 - 29 98 - 0

Fax +49 - 22 23 - 29 98 - 22

Courriel : eza@eza.org

www.eza.org

Rédaction

Sigrid Schraml (responsable), Matthias Homey, Norbert Klein, Victoria Znined

Conception graphique et composition

HellaDesign, Emmendingen

www.helladesign.de

Photos

EZA, Marianne Thyssen, Claude Rolin, Marie Hermans

Mode de parution

Quatre éditions par an



Cette publication est réalisée avec l'aide financière de l'Union européenne.



Fondé en :

1983

Directrice :

Marie Hermans

Courriel :

Marie.Hermans@lilon.be

Adresse :

rue des Tanneries 1

B - 5000 Namur

Interlocutrice :

Marie Hermans

Marie Hermans, Directrice